

demandeurs d'asile

Sans-papiers, sans nourriture et sans toit

Trop de demandeurs d'asile par rapport aux crédits alloués. Le problème majeur des structures d'hébergement d'urgence n'est pas nouveau mais empire. Une cinquantaine de personnes qui ont droit à cet hébergement sont actuellement logées en hôtels et dans le campus ruthénois, faute d'autres places. Problème : les logements étudiants doivent être libérés ce vendredi.

« C'est pourquoi la préfecture a repris les textes de loi », a expliqué, hier soir, Nicolas Pinel, directeur du Pôle d'urgence sociale du département, à la sortie d'une réunion extraordinaire avec les structures d'accueil et les services de l'État. La préfecture a ainsi envoyé un courrier, en date du 11 août, aux centres d'hébergement d'urgence, leur demandant de mettre dehors les personnes ayant été déboutées de leur demande d'asile, « au plus tard le mercredi 17 août à midi ».

« On ne fait qu'appliquer la loi », dit-on à la préfecture. Selon elle, il fallait choisir entre réfugiés et sans abris : « Les crédits affectés aux demandeurs d'asile sont épuisés. Si on n'agit pas aujourd'hui on sera obligé de grignoter les budgets réservés aux SDF et on ne pourra pas les loger



Début août, les demandeurs d'asile manifestaient contre la suppression de leur allocation alimentaire. / Photo DDM, archives

cet hiver. »

L'administration a donc choisi de loger ceux qui sont en droit de l'être et de faire sortir les 14 familles qui n'y ont plus droit. Une « honte » pour Jean Malié, président ruthénois de la Ligue des droits de l'homme qui dénonce un nouveau coup porté aux sans-papiers. Mais un parti pris « sensé » de l'avis de Nicolas Pinel. Avec une nuance tout de même : « Tous les travailleurs sociaux refusent de mettre les gens dehors physiquement. Ce n'est pas notre travail. » D'autant que sur les 14 familles déboutées, certaines sont en voie de régularisation. La mise à la porte ne sera donc pas pour tout le monde

et pas tout de suite non plus. Hier, date fatidique, aucune famille n'a été expulsée.

Julie Polizzi

le chiffre

14

FAMILLES > Déboutées de leur demande d'asile.

Parmi 225 demandeurs d'asile logés en hébergement d'urgence ou d'insertion (pour 277 places totales) en Aveyron, outre la cinquantaine en hôtels et au campus.